

Zones humides : Les inventories pour mieux les préserver

Dossier de la rédaction de H2o
January 2021

Dans le cadre de la mise en œuvre des 10 schémas d'aménagement et de gestion des eaux dont il assure le portage, l'établissement public Loire conduit depuis plusieurs années des inventaires de zones humides afin d'améliorer leur connaissance et de les préserver de toute dégradation future.

Les zones humides, de typologies très variées, restent aujourd'hui menacées par les activités anthropiques (50 % des surfaces ont disparu en France entre 1950 et 1990) au détriment des fonctions (hydrologique, écologique, physiques et biogéochimiques) et services (approvisionnement, régulation des écoulements, culturels et sociaux) qu'elles peuvent assurer et rendre. Les commissions locales de l'eau ont affirmé le caractère prioritaire des inventaires de terrain. Aussi, afin d'assurer une certaine homogénéité dans la réalisation de prospections utilisables à l'échelle locale et nationale, elles ne pas tarder dans leur mise en œuvre et de faire des économies d'échelle sur le coût associé, l'établissement public a engagé depuis 2013 plusieurs inventaires avec comme autre objectif d'apporter une information la plus exhaustive sans toutefois aller jusqu'à délimiter ces milieux au sens réglementaire (arrêtés de juin 2008 et d'octobre 2009). Ainsi, en termes de méthodologie, le protocole proposé est adapté à la superficie du territoire à inventorier et se base principalement sur la présence d'une végétation hygrophile, les sondages pédologiques s'inscrivant comme un complément à l'analyse floristique et n'intervenant que si cette dernière s'avère insuffisante. Ces inventaires, réalisés en régie ou externalisés, associent largement les acteurs locaux (élus et techniciens communaux, agriculteurs, sylviculteurs, représentants d'associations environnementalistes, etc.) afin de partager les résultats et de faciliter leur appropriation ainsi que leur intégration dans les documents d'urbanisme.

Fin 2020, ce sont près de 550 territoires communaux qui auront été prospectés dans le cadre des initiatives lancées, soit un peu plus de 10 % des communes du bassin de la Loire et ses affluents. Ce nombre devrait être porté à plus de 700 d'ici un an. Afin de mettre à disposition de tous les acteurs, les limites géographiques et les principales caractéristiques de ces zones humides inventoriées, une cartographie interactive sera développée et mise en ligne à partir du 2 février 2021, date de la journée mondiale des zones humides. À cette occasion, sur plusieurs plateformes de SAGE, d'autres actions seront menées par l'établissement public afin de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux liés à la préservation de ces tourbières, queues d'étangs, marais, prairies humides...

EPTB Loire